

La piste des deux Français : suite

L'hypothèse avancée, hier, par « Le Soir », sur base d'informations concordantes, selon laquelle deux militaires français pourraient être impliqués dans l'attentat du 6 avril dernier contre l'avion des présidents du Rwanda et du Burundi, a suscité de nombreuses et très vives réactions. En France, le gouvernement a, dès le matin, publié un démenti, affirmant que cette « allégation » est « absurde » et relevant que, lors de l'attentat, seuls 25 coopérants militaires français se trouvaient encore à Kigali, employés à des tâches bien déterminées.

A Bruxelles, le ministère des Affaires étrangères, dans un communiqué, et le Premier ministre, lors de la conférence de presse qui a suivi le Conseil des mi-

nistres, ont indiqué qu'ils ne disposaient d'aucune information dans ce sens. M. Dehaene, laissant au « Soir » la responsabilité de ces informations, a affirmé que la thèse développée ne faisait pas partie de l'enquête menée par les autorités militaires. Il est un fait que l'enquête de l'auditorat militaire ne concerne, stricto sensu, que les circonstances dans lesquelles dix Casques bleus belges ont trouvé la mort à Kigali. Mais des confrères de la RTBF, qui ont eux aussi contacté l'auditorat militaire, se sont entendu dire, vendredi, que l'hypothèse de mercenaires blancs, y compris français, restait ouverte au sujet de l'attentat du 6 avril.

Les démentis, venant d'autori-

tés officielles, ne répondent pas aux questions en suspens et, dans l'état actuel de nos informations, la piste que nous évoquons hier demeure crédible même si elle n'est évidemment pas une certitude. Des informations continuent à nous parvenir, faisant état du retour à Kigali, en février dernier, de onze militaires français qui, jusqu'en décembre, étaient membres du Dami (Détachement d'assistance militaire à l'instruction) et auraient été reconnus, en civil, dans la capitale rwandaise.

Des zones d'ombre subsistent d'autre part quant à la présence militaire française au Rwanda. Un exemple : nous avons appris, dans un autre cadre, que, peu après le 6 avril, deux coo-

pérants militaires français avaient été tués à Kigali, ainsi que l'épouse de l'un d'eux. Un de ces coopérants, membre du GIGN (Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale), Jean-Paul Mayertz, était arrivé à Kigali en décembre et assurait des tâches de formation, auprès de la garde présidentielle notamment. Selon les informations données à leurs proches, ces Français ont été tués par des militaires des Forces armées rwandaises dans la « parcelle » attenante à leur résidence. Leurs corps furent récupérés par les Casques bleus, rapatriés et inhumés en toute discrétion. Paris, à notre connaissance, n'a jamais fait état de la mort de ces coopérants militaires.

COLETTE BRAECKMAN

Le Quai d'Orsay dément avec force

PARIS

De notre envoyé spécial permanent

Ces allégations sont absurdes : les réactions aux informations du « Soir », jeudi, sur l'attentat contre l'avion des présidents du Rwanda et du Burundi sont rares, en France, mais indignées, voire courroucées.

Ainsi, celle du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, au Quai d'Orsay, vendredi midi, dont on vient de donner ci-dessus l'essentiel. Le fonctionnaire a encore dit : *Et j'ajoute même qu'il est scandaleux de*

répandre des rumeurs qui ne reposent sur aucun fondement.

À la question de savoir s'il y avait bien, durant la période où se situe cet attentat (6 avril), des militaires français à Kigali, le porte-parole a déclaré : *Je vous renvoie à ce qu'a dit M. Roussin (ministre de la Coopération) ce matin : il y avait des assistants techniques militaires français au Rwanda, qui assureraient un certain nombre de tâches de formation.*

Invité à faire un commentaire sur l'article contesté, il s'y est refusé, disant toutefois qu'il y a eu d'autres allégations mettant en cause d'autres pays. *En ce*

qui nous concerne, il nous paraît honteux de répandre des rumeurs de cette nature. Je vous rappelle qu'au lendemain de l'attentat qui a coûté la vie aux deux présidents, la France avait demandé qu'une enquête internationale soit menée sur cette affaire. Et cette enquête a été confiée au secrétaire général des Nations unies; il y a eu une déclaration du président du Conseil de Sécurité en ce sens. Il faudra attendre, bien sûr, les résultats de cette enquête. Diverses hypothèses ont été émises çà et là. Il faut que cette enquête internationale soit menée à bien. Mais nous n'avons pas

d'éléments particuliers. L'enquête est en cours...

De son côté, le ministre Michel Roussin, interrogé vendredi matin par diverses radios périphériques, avait jugé *inadmissible que l'on mette en cause la France et des militaires de mon ministère, au moment où la France prend des initiatives (...) pour essayer de mettre un terme à ce drame qui se poursuit depuis plus de deux mois.* Au ministère de la Défense, on s'est borné à assurer qu'il n'y a pas un seul militaire français qui puisse, de près ou de loin, être mêlé à cette affaire.

J. Cy